



Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Affectataires

- > Ministère de la Justice
- > Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Maîtrise d'ouvrage

- > Communauté d'agglomération du Grand Rodez (CAGR)

Mandataire du maître d'ouvrage

- > Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ)
- > Assistant à la maîtrise d'ouvrage : GLI
- > Contrôleur technique : APAVE
- > Coordonnateur sécurité et protection de la santé : VERITAS

Groupement de maîtrise d'œuvre

- > Architecte mandataire : Azéma Architectes
- > Architecte associé : SCAU
- > Bureau d'études techniques : GINGER BEFS

Entreprise générale des travaux

- > EIFFAGE CONSTRUCTION MIDI-PYRÉNÉES

Conducteur de l'opération

- > Direction départementale des territoires – Aveyron

Les chiffres clés

Le chantier

- > Durée du chantier : **18** mois
- > Personnes employées : jusqu'à **100** personnes, tous corps de métier confondus, en période de pointe
- > Environ **70** sous-traitants ont été sollicités, principalement des entreprises régionales
- > Surface totale du terrain : **8** hectares
- > Superficie du centre pénitentiaire : **6730** m² SHON

Le calendrier

- > 20 décembre 2006 : signature de la convention dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI)
- > 16 janvier 2007 : signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec l'APIJ
- > Janvier 2007 : lancement du concours d'architecte
- > Octobre 2007 : notification du marché de maîtrise d'œuvre
- > Décembre 2007 : travaux de viabilisation du terrain
- > Été 2010 : lancement de l'appel d'offres travaux
- > Juin 2011 : notification du marché de travaux
- > Été 2011 : début des travaux de terrassement
- > 27 janvier 2013 : fin contractuelle des travaux

La maison d'arrêt : 100 places

- > **1** quartier d'hébergement maison d'arrêt pour hommes, de **90** places
- > **1** quartier de semi-liberté pour hommes, de **10** places
- > **1** unité de consultation et de soins ambulatoires
- > **1** unité de vie familiale
- > **77** personnels pénitentiaires présents sur le site



sommaire

Un partenariat État-collectivité locale pour un établissement sur mesure

Cet établissement est le fruit d'une opération originale du point de vue de son financement – réparti entre la Communauté d'agglomération du Grand Rodez et le ministère de la Justice –, de sa conception et de son pilotage.



3 questions à l'architecte Marie-Béatrice Azéma

Le bâtiment, dont l'organisation s'inspire d'une bastide, possède une allée principale qui mène de la porte d'entrée principale au premier niveau du quartier d'hébergement et qui, par ses distributions en arêtes de poisson, conduit aux différents espaces de la maison d'arrêt.



Visite guidée

La maison d'arrêt s'intègre parfaitement dans son environnement. Sa taille réduite, avec ses petites unités, facilite l'accompagnement des personnes détenues par les surveillants.





▲ La façade de l'établissement.

Implantée à Druelle, dans l'Aveyron, à 8 kilomètres du centre de la préfecture départementale, la nouvelle maison d'arrêt de Rodez est située dans une zone d'activité. Fruit d'un partenariat inédit entre la Communauté d'agglomération du Grand Rodez (CAGR), le ministère de la Justice et l'APIJ, à qui a été confié un mandat de maîtrise d'ouvrage, ce nouvel établissement de 100 places, qui va remplacer l'ancienne maison d'arrêt du centre-ville, est adapté aux besoins locaux.

Bien inséré dans son environnement et relié par des bus au centre de Rodez, il est destiné à accueillir une population pénale homogène, de faible dangerosité.

Un partenariat original pour un établissement sur mesure

Quand, fin 2006, profitant de la procédure prévue par la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI), la Communauté d'agglomération du Grand Rodez et le ministère de la Justice s'entendent pour mener à bien, ensemble, la réalisation de la nouvelle maison d'arrêt de Rodez, le partenariat qui s'amorce est alors inédit. La CAGR, maître d'ouvrage de l'opération, finance la construction de l'établissement à hauteur de 20%. Elle acquiert pour le projet un terrain de 8 hectares, à Druelle, et s'engage à le mettre à la disposition de l'État. Celui-ci prend en charge, de son côté, plus de 80% du financement de la construction et accepte de céder au Grand Rodez les locaux de l'actuelle maison d'arrêt, un monastère du XVII^e siècle situé dans le centre historique de Rodez. «C'est un cas très intéressant d'une collectivité locale qui co-investit dans la réalisation d'un édifice public, à savoir une prison, analyse aujourd'hui Francis Le Gallou, sous-directeur de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés, à la Direction de l'administration pénitentiaire. Les élus du Grand Rodez ont ainsi prouvé qu'ils étaient attachés au fait qu'une prison constitue un établissement public important dans la vie de la cité.» Pour garantir son intégration locale, «la CAGR a, par exemple, veillé à l'aménagement de lignes de bus, insiste Maud Dayet, adjointe en chef de la mission ONE (ouverture de nouveaux établissements) à la DAP, pour que les familles puissent se rendre facilement aux parloirs»; et que les personnes détenues du quartier de semi-liberté puissent aller travailler en ville.

Un établissement à taille humaine qui garantit la réactivité du personnel

Dans le cadre de ce partenariat, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice, à qui la CAGR a confié un mandat de maîtrise d'ouvrage, a assuré un suivi très pointu du chantier : «La charge de travail pour l'APIJ a été plus importante, analyse Yves Lansoy, directeur opérationnel à l'APIJ, car nous avons dû respecter des procédures administratives plus complexes, travailler avec davantage d'interlocuteurs et assurer une coordination plus fine des situations de travaux, l'opération étant réalisée dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique.» L'APIJ a donc dû gérer des acteurs plus nombreux qu'à l'accoutumée et faire preuve de flexibilité en s'adaptant à la complexité des procédures et des modes de fonctionnement.

Atypique au niveau de son financement et de son pilotage, l'opération se distingue aussi par sa petite taille et ses équipements. Cette nouvelle maison d'arrêt est à l'échelle «des maisons d'arrêt que la France du XIX^e siècle avait créées pour chaque préfecture, explique Francis Le Gallou. Elle doit répondre aux besoins liés à l'activité judiciaire et pénitentiaire de Rodez.» Avec 100 places, contre 60 actuellement, «elle reste un établissement à taille humaine, ce qui garantit la réactivité du personnel, estime Jean-Marie Soria-Lundberg, chef d'établissement de l'ancienne et de la nouvelle structure. C'est notre chance, on va ainsi pouvoir maintenir le travail d'accompagnement que nous avons vis-à-vis de notre population pénale.»

Une structure adaptée pour une population homogène, car c'est aussi le profil des personnes détenues qui contribue à la spécificité de cet établissement : conçu pour des condamnés et des prévenus qui ne sont pas considérés comme étant dangereux, il dispose d'un dispositif de sûreté ajusté, sans mirador, ni filin anti-hélicoptère. «Ce parti pris nous a été dicté par le profil des personnes détenues de la région, argumente Francis Le Gallou. Le tribunal de grande instance de Rodez ne voit pas de grosses affaires, il ne traite pas les affaires criminelles.»



^ ^ L'évolution du chantier de la maison d'arrêt de Rodez.



^ La CAGR a mis en place une ligne de bus reliant la maison d'arrêt au centre de Rodez afin de faciliter les déplacements des familles.



▲ L'entrée de la maison d'arrêt avec à droite le bâtiment d'accueil des familles et à gauche, la porte d'entrée principale.



^ La maison d'arrêt est implantée sur un terrain de 8 hectares.

^ Les bâtiments du quartier des hommes sont enveloppés à partir du premier étage d'un bardage zinc teinté de la couleur de la pierre de Rodez.

3 questions à l'architecte Marie-Béatrice Azéma, architectes concepteurs, Pierre et Marie-Béatrice Azéma

« Nous avons décidé que la bastide, avec son axe principal et son système de rues, disposées en arêtes de poisson, serait notre fil conducteur. »

Quels principes d'organisation ont guidé la conception de la maison d'arrêt de Rodez ?

En étudiant le programme, nous avons relevé que l'ensemble des fonctions de la vie quotidienne – manger, dormir, se soigner, apprendre, faire du sport, etc. – devaient être réunies dans un espace circonscrit. Cela nous a fait penser, à nous qui sommes du Sud-Ouest, à une bastide ! Les bastides créées dans le Sud-Ouest au ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècle étaient des villes nouvelles édifiées sur un site précis à partir d'un acte fondateur. Nous avons ainsi décidé que la bastide, avec son axe principal et son système de rues disposées en arêtes de poisson, serait notre fil conducteur. Nous avons considéré que cet axe de construction s'accordait très bien au programme et au terrain, dont nous avons voulu épouser la pente, sans chercher à la transformer. Nous avons donc créé une rue principale qui va de la porte d'entrée principale au premier niveau du quartier d'hébergement et qui, par ses distributions en arêtes de poisson, conduit aux différents espaces de la maison d'arrêt. Cette construction nous a permis d'éviter une trop grande orthogonalité et de créer des repères visuels clairs.

De quelle nature sont ces repères ?

Nous avons créé, au fur et à mesure des cheminements à l'air libre, une variété de perspectives qui sont autant de repères que le cerveau retient, même inconsciemment et qui contribuent à la lisibilité des cheminements, ce qui est primordial dans une maison d'arrêt. À l'intérieur du mur d'enceinte, les différents chemins et accès permettent, outre de voir le ciel, de se déplacer entre des bâtiments de volumes différents, ce qui est important pour les personnes détenues et pour les surveillants.

Nous avons apporté un soin particulier au traitement des façades : nous avons fait le choix d'envelopper les bâtiments, à partir du premier étage, d'un bardage zinc teinté de la couleur de la pierre de Rodez. Le zinc donne un aspect



^ Le patio au sein du quartier des parloirs.

« Nous avons cherché à faire entrer et circuler la lumière du soleil. »

qualitatif et offre une variation de teintes, du rosé à l'orangé brun, en fonction de l'heure et du soleil. Ce traitement est important pour les surveillants et les personnes détenues, mais aussi pour tous ceux qui, de l'extérieur, ont une vue sur les parties les plus hautes de la maison d'arrêt.

De quelle manière avez-vous traité les espaces intérieurs de la maison d'arrêt ?

Nous avons beaucoup travaillé les entrées de lumière, tout d'abord *via* la disposition des bâtiments à l'intérieur du mur d'enceinte : en créant un espace aéré, nous avons ainsi limité l'impression de ne voir que le mur d'enceinte. Par ailleurs, nous avons prévu des cheminements *via* des passerelles qui offrent une vue au-delà du mur d'enceinte ; nous avons profité ainsi de la déclivité du terrain qui permet une vue sur le paysage, au-delà du mur. C'est une chance que nous avons saisie pour organiser les cheminements extérieurs, pour aménager le poste de surveillant qui surplombe les cours de promenade ou encore pour créer des perspectives au sein même du quartier d'hébergement. Nous avons cherché à faire entrer et circuler la lumière du soleil : elle pénètre par la fenêtre de ciel aménagée dans le plancher haut du dernier étage, mais aussi par les baies vitrées qui se trouvent aux extrémités des couloirs de l'hébergement. Nous avons également introduit de la couleur, avec des teintes peu saturées, qui créent des harmonies, comme celles qu'on pourrait rechercher chez soi.

C'était très intéressant pour des architectes de concevoir cette maison d'arrêt : nous avons voulu apporter une réponse qui soit le fruit d'une réflexion que nous avons pris très à cœur afin que les conditions de travail des surveillants soient facilitées en termes de sûreté et de sécurité, et que les conditions de détention des personnes détenues soient dignes, calmes et sûres ; et pour qu'elles contribuent à les préparer à la réintégration à la vie civile.



▲ Dans le quartier des hommes, les cellules bénéficient d'un éclairage naturel offert par la verrière située au dernier étage.



La présence de fenêtres, de baies vitrées et d'auvents crée une animation inhabituelle.



^^ L'espace réservé à l'accueil des familles.

Visite guidée

Avant même de franchir le mur d'enceinte de la nouvelle maison d'arrêt de Rodez, plusieurs caractéristiques attirent l'attention des visiteurs : sans mirador et sans filin anti-hélicoptère, la silhouette de l'établissement est d'autant moins imposante que le traitement de son entrée et de son mur d'enceinte a été particulièrement soigné. «Le bâtiment de l'administration ayant été collé au mur d'enceinte, juste derrière la porte d'entrée principale, et le lieu d'accueil des familles ayant été intégré au mur d'enceinte, l'impression est moins abrupte, analyse Yves Lansoy, directeur opérationnel à l'APIJ. La présence de fenêtres, de baies vitrées et d'auvents crée une animation inhabituelle.»

Une fois franchi le mur de béton de 6 mètres de haut, le traitement de la cour d'honneur, bien séparée de la cour de service, confirme qu'une grande attention a été portée à l'accueil des familles.

Un plan de bastide

La conception de l'établissement, selon les plans d'une bastide médiévale, conduit tous les utilisateurs de la maison d'arrêt à emprunter l'axe central, qui divise en deux le pentagone irrégulier au cœur duquel est implantée la maison d'arrêt : la rue principale, qui part de la PEP (porte d'entrée principale) dessert ainsi, sur un premier plateau, les cours d'honneur (à droite) et de service (à gauche), puis l'UCSA (unité de consultation et de soins ambulatoires), les parloirs et les quartiers d'isolement et disciplinaire (à droite) et, sur la gauche, après la cour de service, les locaux socio-éducatifs, la cuisine et les ateliers. Une fois passé le PCI (poste central d'information), nous débouchons sur un deuxième plateau, en contrebas : «Avec le jeu des talus et la déclivité du terrain, explique Yves Lansoy, les personnes détenues et les personnels pénétreront par le premier étage dans le quartier d'hébergement.»

Valorisée par les architectes, la spécificité de ce terrain pentu n'a pas rendu les travaux de construction de l'établissement plus difficiles : «Mis à part les deux mois et demi d'intempéries, avec des températures qui sont descendues au-dessous de -20°, le chantier s'est déroulé normalement, confie Michel Quesne, directeur de projet Eiffage. En tant qu'entreprise générale, nous avons coordonné les entreprises et travaillé avec des spécialistes, notamment pour les



^ Dans les couloirs menant aux parloirs, un patio apporte fraîcheur et luminosité.



^ Le système de caillebotis au plancher diffuse de la lumière sur les trois étages.



Au sein des cellules, la lumière a toute sa place, créant une rupture majeure.

questions de sûreté, qui sont, bien sûr, les plus délicates pour ce type de chantier.» Installation de postes protégés, des écrans de contrôle et réglage des dispositifs électriques, la maison d'arrêt de Rodez est soumise à des règles strictes de sécurité et de surveillance: «Il y a un bureau de surveillance par niveau, dans le quartier d'hébergement, explique Yves Lansoy, et on retrouve les systèmes habituels de report de caméras sur le PCI et la PEP.» Quant aux cheminements extérieurs, ils sont, comme ailleurs, délimités par des grillages surmontés de concertinas.

Le traitement des barreaux aux fenêtres a, en revanche, fait l'objet d'une légère adaptation: «Nous avons voulu éviter le sempiternel barreaudage vertical et foncé, explique l'architecte Marie-Béatrice Azéma. Nous avons donc prévu une petite inclinaison des barreaux, ce qui apporte une lecture moins orthogonale, tout en respectant les normes de distance et de résistance.»

Un hébergement lumineux

De couleur claire, les barreaux participent, en outre, au travail réalisé par les architectes pour que la lumière naturelle baigne le quartier d'hébergement, les parloirs et les locaux socio-éducatifs. «Toutes les circulations qui desservent les cellules bénéficient de l'éclairage naturel offert par la verrière située au dernier étage, précise Yves Lansoy. Grâce à un système de caillebotis au plancher, elle diffuse de la lumière sur trois étages.»



^ Les barreaux sont légèrement inclinés pour rompre la verticalité et apporter plus de courbes.

C'est aussi au sein des cellules – majoritairement individuelles et dotées de mobilier fabriqué par le service de l'emploi pénitentiaire – que la lumière a toute sa place, créant une rupture majeure avec les conditions de détention dans l'ancienne maison d'arrêt. «Les personnes détenues passeront d'un dortoir de six personnes, relativement vétuste et disposant d'un éclairage naturel réduit au strict minimum, à des cellules individuelles ou doubles,

très lumineuses qui permettent de voir le ciel, indique Jean-Marie Soria-Lundberg, le chef d'établissement. Ce sera beaucoup plus confortable pour eux.» Autre évolution majeure: la présence d'espace sanitaire, avec douche, lavabo et W.-C., dans chaque cellule. «Aujourd'hui, les

personnes détenues prennent trois douches par semaine, éventuellement plus si elles font du sport, désormais, elles seront autonomes pour prendre une douche quand elles le souhaitent», poursuit Jean-Marie Soria-Lundgerg. Dans la perspective de changements qui vont globalement faciliter la gestion de la détention, le chef d'établissement souligne cependant les précautions que ses équipes de surveillants devront prendre en matière de prévention du suicide, notamment. «Malgré tout, la vie en cellule en groupe a aussi des avantages, explique-t-il. Quand un détenu a un coup de cafard, il peut compter sur les autres pour discuter ou faire une partie de cartes; en cellules individuelles, la solitude est plus importante. Nous serons donc plus attentifs en matière de prévention du suicide.» La taille de la maison d'arrêt, avec ses petites unités de quinze cellules par couloir d'hébergement, favorise d'ailleurs l'accompagnement des personnes détenues par les surveillants. Le parti pris architectural, quant à lui, contribue à améliorer les conditions de travail des personnels: «On renoue ici avec un principe de conception en nef, se réjouit Maud Dayet, de la mission ONE à la DAP, c'est une architecture intéressante, qui donne des constructions agréables et rassurantes pour les surveillants, qui peuvent se voir et s'entendre.»



^ Les postes de travail sont équipés d'outils modernes et performants.



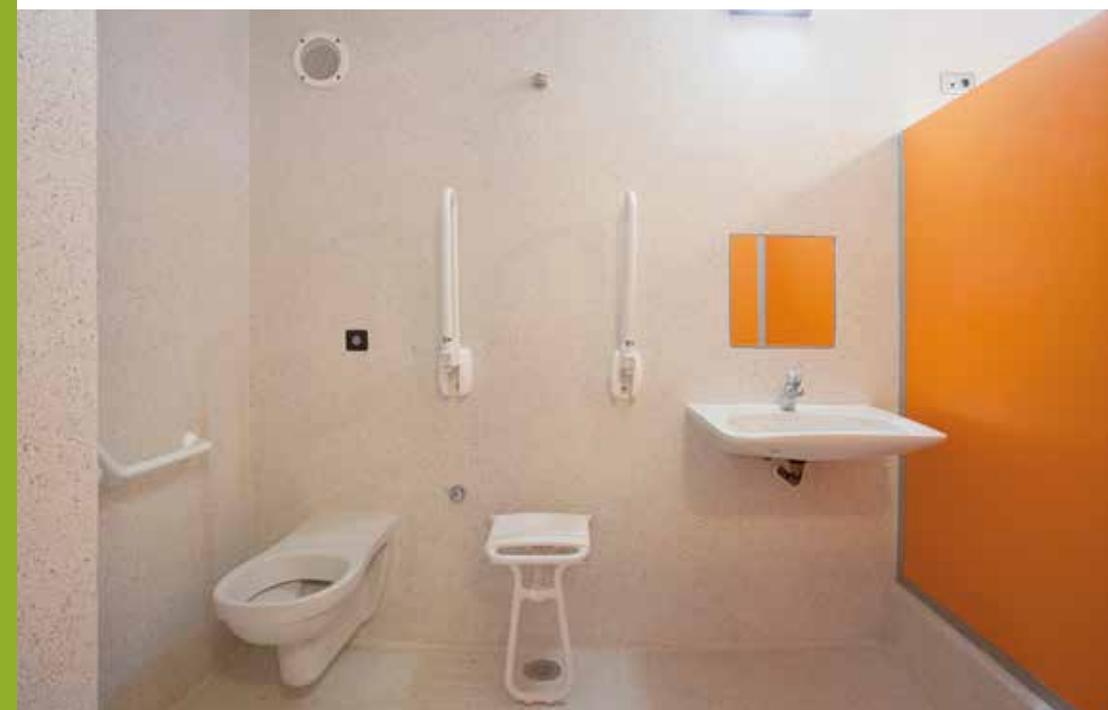
^ Le poste d'information et de contrôle, adapté et moderne, améliore nettement les conditions de travail des personnels.

^ Une aile du quartier d'hébergement, un dimensionnement adapté favorisant l'accompagnement de la personne détenue.



22

23



^ L'atrium menant aux différents étages du quartier des hommes.

^ ^ Une cellule pour personnes à mobilité réduite avec des sanitaires équipés d'une douche, d'un lavabo et de W.-C. adaptés.



^ Vue extérieure du bâtiment depuis le porche de l'entrée principale.



^ Le sas de la porte d'entrée principale.



^ Le bâtiment de l'administration.



^ Les parloirs destinés aux familles.



^ Les circulations menant aux salles d'activités.



^^ Des activités sportives et culturelles sont prévues pour les personnes détenues, ici le terrain de sport et la bibliothèque.



^ L'unité de consultation et de soins ambulatoires.



^ La salle de culte.



^ La salle de consultation.



^ Fenêtres et baies vitrées laissent entrer la lumière naturelle dans le quartier des parloirs.

^ Le mess dédié aux personnels.



^ L'enceinte extérieure de la maison d'arrêt.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Remerciements à

- Francis le Gallou, sous-directeur de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés, à la direction de l'administration pénitentiaire
- Maud Dayet, adjointe au chef de la mission ouverture des nouveaux établissements à la direction de l'administration pénitentiaire
- Jean-Marie Soria-Lundberg, chef d'établissement de la maison d'arrêt de Rodez
- Marie-Béatrice et Pierre Azéma, architectes concepteurs du projet, Azéma Architectes
- Michel Quesne, Directeur de projet Eiffage

Ont participé au sein de l'APIJ

- Jean-Pierre Weiss, directeur général
- Yves Lansoy
- Marie-Bénédicte Caumette
- Delphine Galinier

Coordination: Marion Moraes, Noura Chekhar –
Mission communication

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Benoît Grimbert, Willy Berré

Impression Point 44



L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.

Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

Elle participe, par ses études et ses expertises, à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires.

L'Agence pilote plus d'une centaine d'opérations.

Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques et financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

La nouvelle maison d'arrêt de Rodez, située sur la commune de Druelle (Aveyron), est le résultat d'un partenariat inédit entre la Communauté d'agglomération du Grand Rodez et le ministère de la Justice. Liées par une convention, les deux entités ont mené, ensemble, ce projet. Tandis que la CAGR, devenue maître d'ouvrage de l'opération, mettra l'établissement à la disposition de l'État, ce dernier cède au Grand Rodez l'ancienne maison d'arrêt qui se trouve en centre-ville.

Chargée par une convention de mandat d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), principal opérateur du ministère, a suivi la réalisation de cet établissement dont les capacités (100 places) et le niveau de sécurité sont adaptés à l'activité judiciaire et pénitentiaire de Rodez.

L'attention portée aux conditions de détention, mais aussi aux conditions de travail des surveillants, ainsi qu'aux prestations de maintenance, de restauration et de blanchisserie, vont permettre à la nouvelle maison d'arrêt de disposer de tous les atouts d'un établissement du XXI^e siècle.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

